



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice paysagère: Diagnostic phytosanitaire (annexe 8)	☒
2	Note de gestion des eaux pluviales (annexe 9)	☒
3	Photos aériennes historiques (annexe 10)	☒
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Jolibois

Prénom frédérique

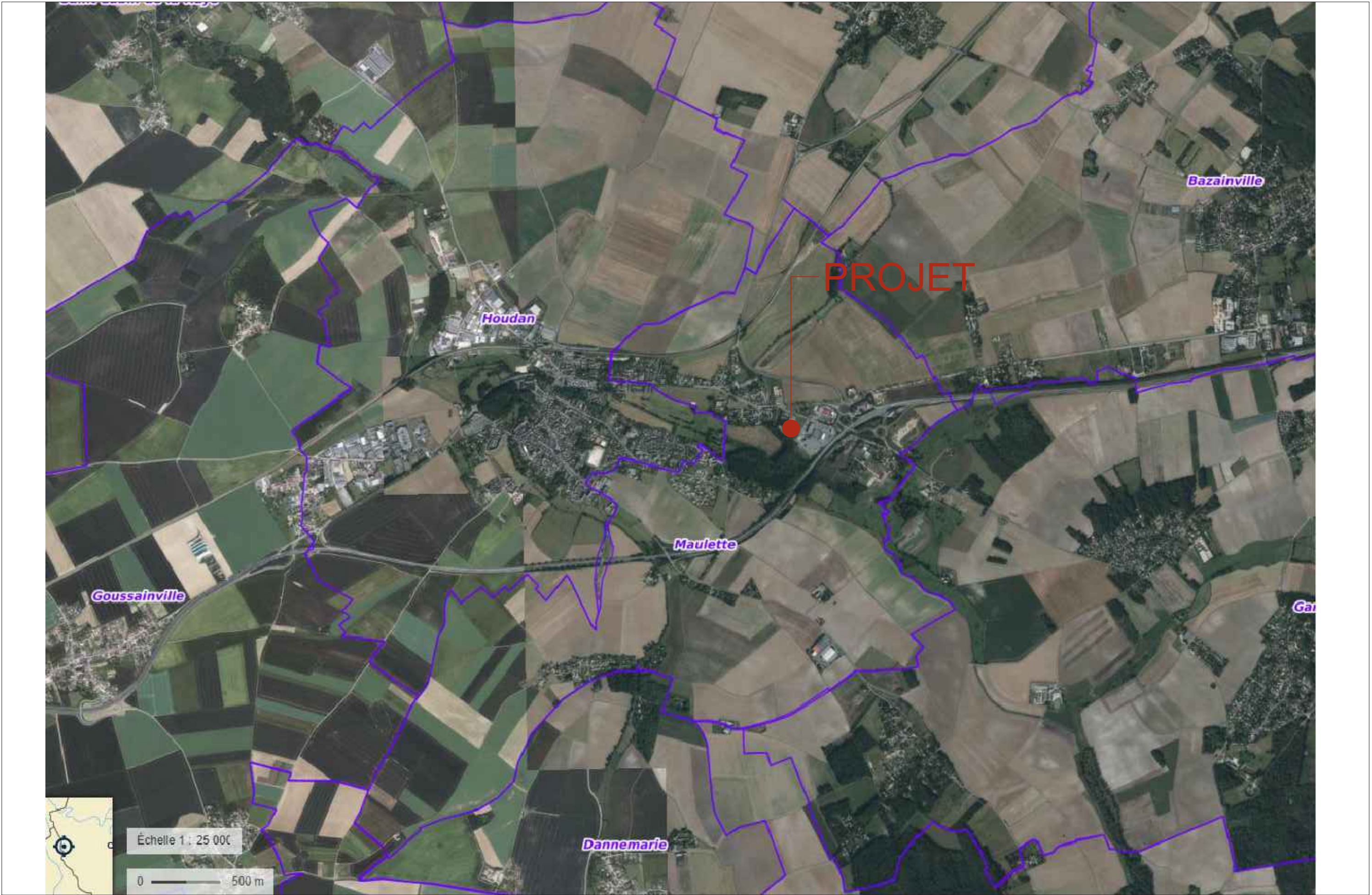
Qualité du signataire Maître d'oeuvre

À Aubevoye

Fait le 2 / 7 / 0 1 / 2 0 2 5



Signature du (des) demandeur(s)





VUE A



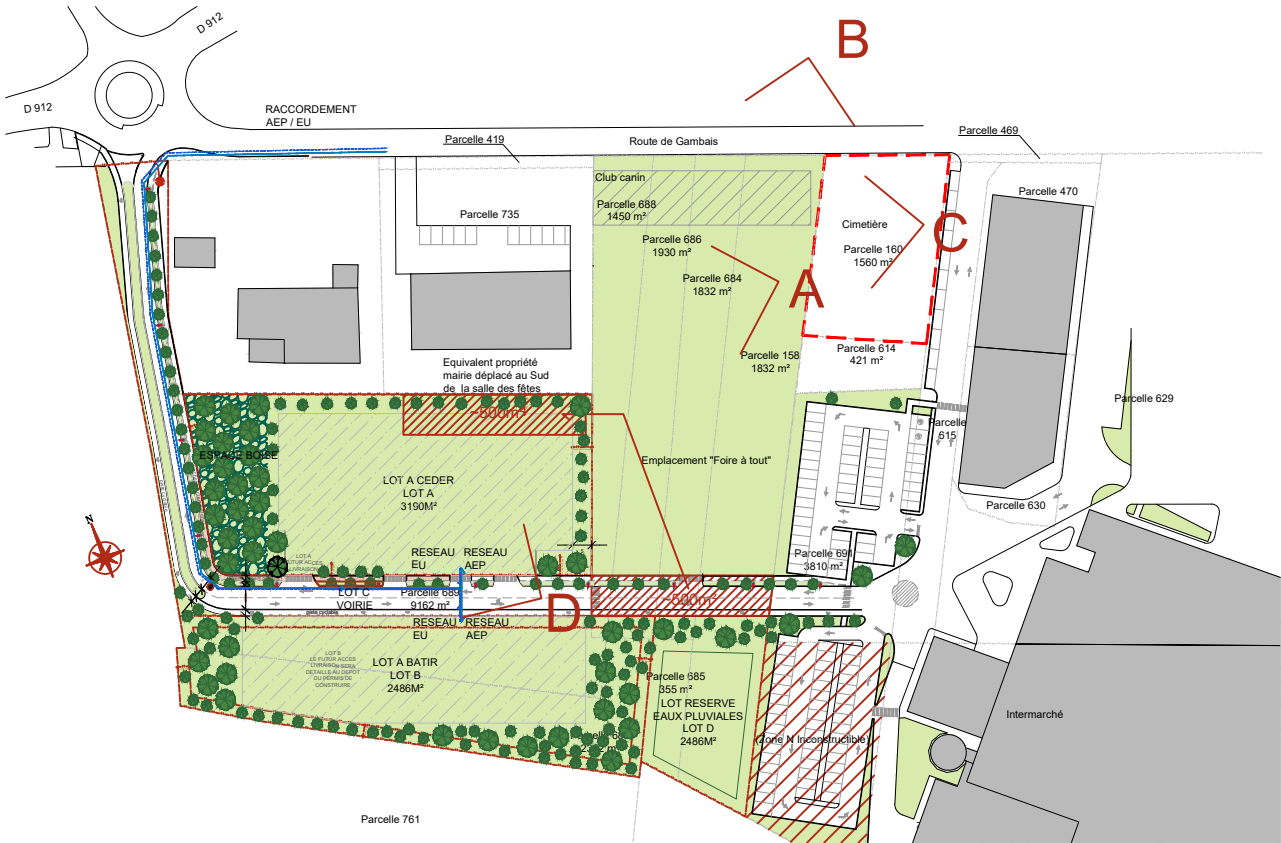
VUE D

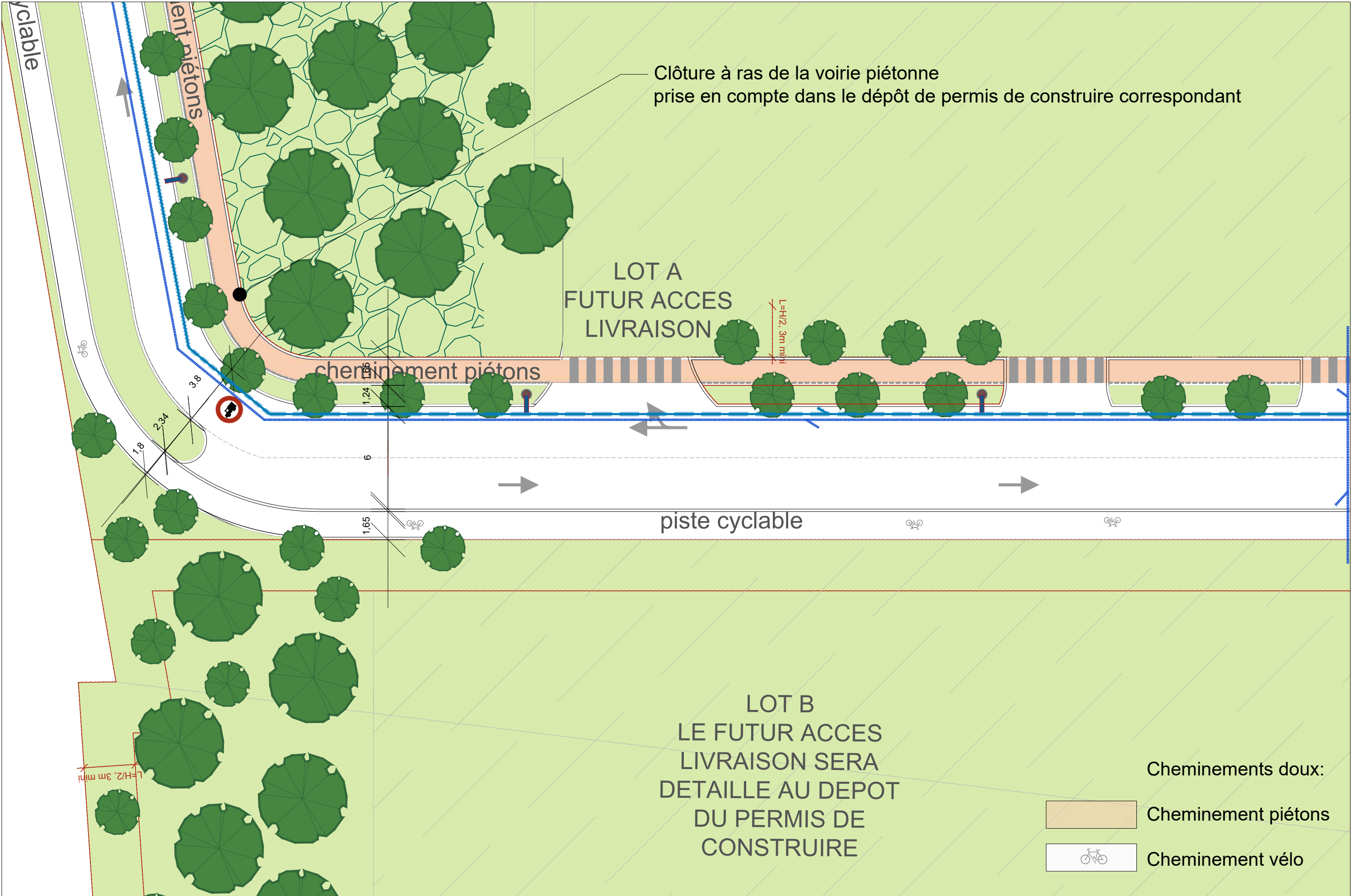


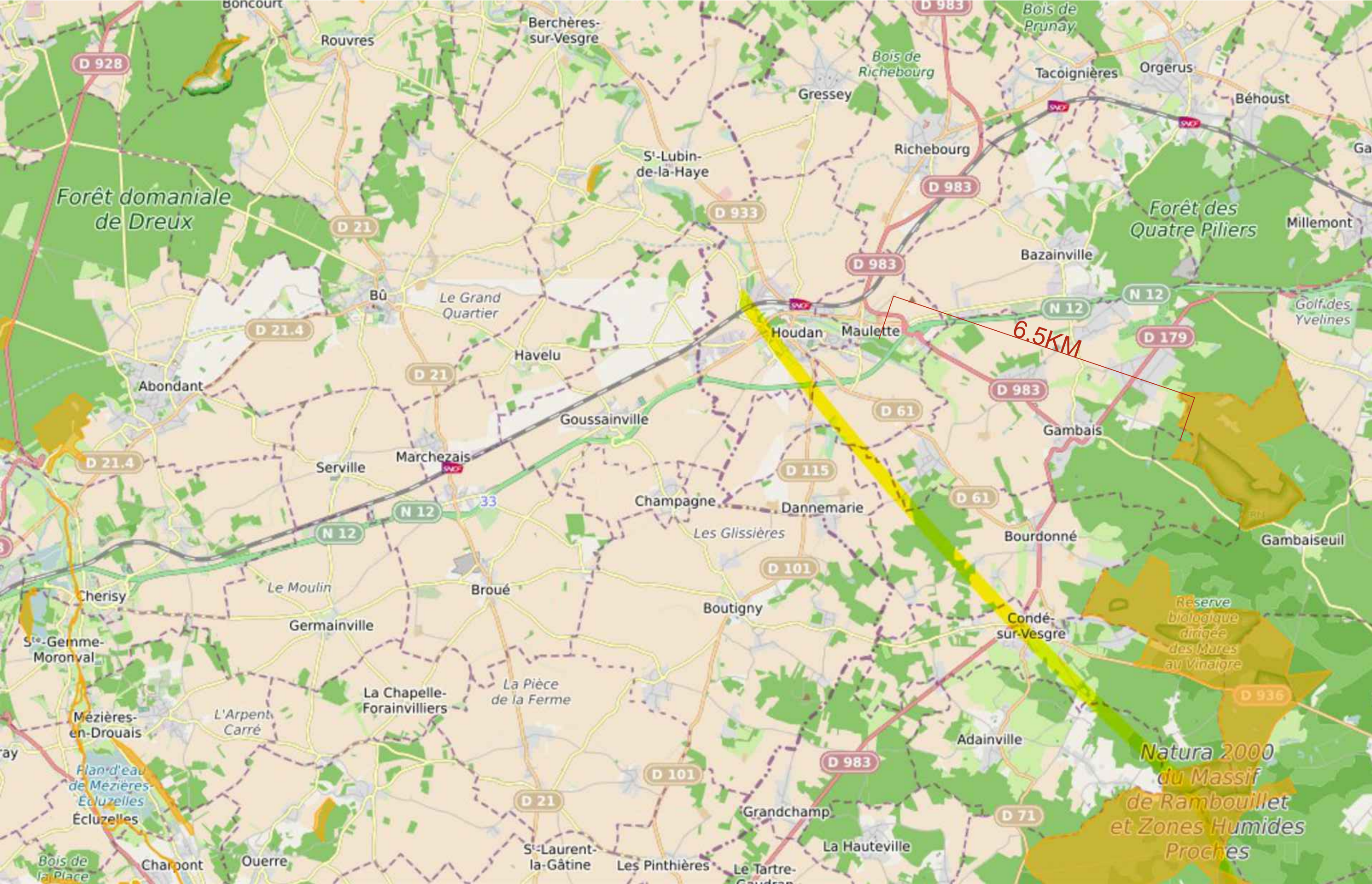
VUE B



VUE C







SCI LES SAUCANNES
Route de Gambais
78550 Maulette

SPACE 15
3 Rue Lavoisier,
27940 Le Val-d'Hazez - France
T : +33 2 32 51 76 03
contact@space15.fr

PHOSPHORIS
Design & Architecture
4, Place Louis Armand
75012 Paris - France
T : +33 1 76 47 99 80 F : +33 1 76 47 99 79
dna@phosphoris.fr

Création de voirie et développement d'une zone
d'activités
Route de Gambais
78550 Maulette

CAS PAR CAS
ANNEXE 7
Natura 2000

Imprimé le: 29/01/2025

Affaire : 22-1576				27/01/2025				Ech : - -		
SPA	MAU	DRI	-	CC	MAS	GEN	TZ	06	-	-
EMETTEUR	VILLE	PROJET	BATIMENT	PHASE	TYPE	LOT	LOCALISATION	N° DE SERIE	INDICE	



1965/ TERRAIN AGRICOLE



2010/ TERRAIN EN FRICHE

ANALYSE AU CAS PAR CAS
ZONE D'ACTIVITES - MAULETTE

ANNEXE 8

CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITES - MAULETTE



MAÎTRISE D'OUVRAGE



SCI Les Saucannes
Lieu dit Val Raymond, Route de Gambais
78 550 - MAULETTE

MAÎTRISE D'OEUVRE :



Gaïa Paysagistes
Paysagistes concepteurs
213, rue du Gros Chêne
27 910 Perruel
Tél. 02.35.34.00.66

Notice Paysagère :
Diagnostic phytosani-
taire visuel

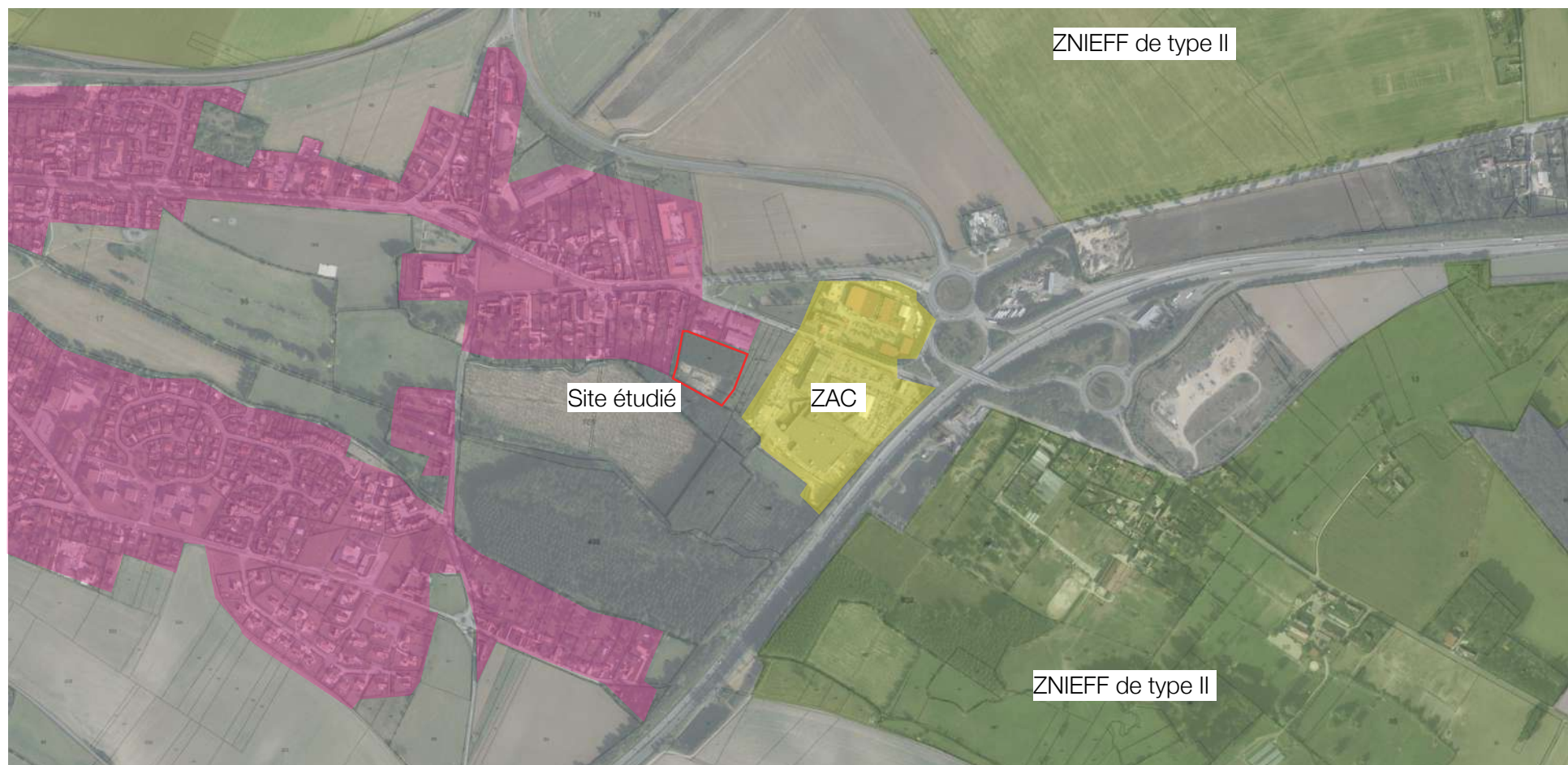
Phase : DIAG

ind.A

29/05/2024

Le site étudié se situe à l'interface de 3 typologies :

- / A l'Ouest et au Nord, un tissu urbain type résidentiel, peu dense.
- / A l'Est, une zone d'activité commerciale, avec ses bâtiments avec une grande emprise au sol, flanqué de grands parking.
- / Au sud, un boisement anthropique, puisqu'il s'agit d'une jeune plantation de peuplier, dans le fond de vallée humide de la Vesgre. Ce bois est destinée à la fabrication d'emballages légers (cagettes, boîtes de fromage, etc.) et du contreplaqué, la papeterie et la fabrique de panneaux de particules, les plus grosses billes servant à la fabrication de placages et contreplaqués (bois déroulé). C'est une des rares essences qu'un même propriétaire peut planter et récolter durant son existence, voire plusieurs fois durant sa vie. Cela se résulte par des coupes rases puis re-plantation, bouleversant les paysages en l'espace de quelques décennies.



Le parcelle étudiée est constituée d'environ 60 % de plantation de type forestière, l'autre partie est un milieu ouvert. Dans cette partie ouverte, nous avons constaté quelques zones de remblais, sous forme de tas ou d'andain.



La partie plantée est constitué d'une seule essence : le *Picea abies*, épicéa commun ou sapinette. Ce conifère n'est pas d'essence locale, en effet adapté aux climats froids et humides, l'Épicéa commun est naturellement présent en plaine dans les forêts boréales d'Europe septentrionale, dont il est une essence majeure, tandis qu'il n'est généralement présent de façon spontanée en Europe moyenne et méridionale qu'en montagne au-dessus de 400 m. Mais il a aussi été beaucoup planté hors de son aire, y compris à basse altitude en Europe moyenne, ainsi que dans le sud-est du Canada.

Un grand et beau conifère de climats froids et humides, souvent employé comme sapin de Noël. Il est reconnaissable à son port conique à pyramidal régulier, ses cônes pendants et son feuillage en aiguilles vert foncé, brillantes, courtes et piquantes. L'épicéa commun s'épanouit au soleil ou à mi-ombre, dans tout sol frais mais drainé.



Source: Flora von Deutschland, Österreich und der Schweiz

Cette culture en rangs orthogonaux et monospécifique est forcément anthropique :

Il y a 20/30 ans cette parcelle a été plantée dans le but de vendre des sapins de Noël avant les fêtes de fin d'année. La proximité du point de vente était un atout majeur. Des sapins ont donc été plantés très proches car ils auraient dû être coupés petit à petit avant d'atteindre 2/3m de haut dans leur exploitation en " Sapin de Noël ", la parcelle aurait alors connu une exploitation totale en 4/5 ans avant une replantation nouvelle. Malheureusement cette exploitation n'a jamais été gérée ni entretenue, mais les arbres, eux, ont continués à pousser d'année en année.

Aujourd'hui, les arbres ont conservés leurs densité de plantations au pied, mais font environ 15m de haut ! Cette morphologie induit un grand risque d'un effondrement en chaîne (château de carte) dû à leur proximité et à leurs systèmes racinaires traçants. Le peuplement présente déjà des casses (voir photo ci-contre), le risque d'accident est réellement présent. Les sujets formant la lisière sont exposés sud-ouest, dans le couloir des vents principaux. Les casses se produisent majoritairement près du collet (la base du tronc), les troncs morts viennent ensuite en appui sur les congénères voisins.

De plus cette essence, le sapin de Noël, est très sensible au feu, le peuplement monospécifique et la grande densité du peuplement présente un vrai risque de propagation à grande vitesse. Nous rappelons que cette parcelle est enclavée entre une zone d'habitation et une zone d'activité commerciale.

En effet, et c'est très lisible sur cette photo, les sols sont devenus acides et la lumière ne passe pas, aucune biodiversité ne s'installe aux pieds de ce peuplement anthropique. Aucune essence ne se pousse dans le sous-étage, le sol étant garni d'aiguilles qui peinent à se décomposer. La partie de la parcelle plus ouverte se développe "normalement" avec une végétation spontanée dense, riche en diversité.

Enfin, le nichage y est quasiment inexistant, nous avons vu ensemble que les oiseaux préfèrent les peupliers à côté. Bois n'est pas nouveau et sans aspérités : aucune possibilité de nichage pour les Chauve-souris dans les cavités.



LEGENDE

Assainissement des Eaux Pluviales :

EP >>

Canalisation eaux pluviales gravitaire

Regard Ø1000

Regard de branchement

Caniveau grille

Enrochement

Noue de collecte

Bassin d'infiltration

Altimétrie ouvrage EP

Séparateur hydrocarbure TN15

Aménagement :

Bâtiment

Espace vert

Zone boisée

Dépression pour surverse naturelle du bassin EP

Sens d'écoulement des eaux de ruissellement

Altimétrie projet approximative

Divers :

Périmètre projet

Nota : Ce plan de gestion des eaux pluviales a été établi sans base topographique, les points altimétriques indiquées sur le plan sont des tendances extraites de profils altimétriques issus de géoportail. Les cotations devront seront donc à affiner à la réception d'un plan topographique.

MAITRE D'OUVRAGE

SAS DOPAUCCLA

Route de Gambais
78 550 MAULETTE

OPERATION

MAULETTE

DEMANDE DE
PERMIS D'AMENAGER

PLAN

PLAN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

BUREAU D'ETUDES HYDRAULIQUE

HYLAS
INGENIERIE

HYLAS INGENIERIE

5, Rue Andre Caplet
78 360 BARENTIN
E-mail : contact@hylas-vrd.fr
Site Web : www.hylas-vrd.fr

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

DATE	NO	DESIGN	POLE	USUPE
13 Mai 2024	A	K.L		G.P

CODE AFFAIRE	PHASE	EMETTEUR	TYPE	LOCALISATION	REALISATION	ECHELLE	INDICE	DATE
B_521_24	DLE	HYLAS	PL	-	K.L	1/250	A	Mai 2024

